

Cash investigation sur la formation professionnelle rate sa cible

Alors que les négociations sur la formation débutent, l'émission phare de France 2, qui sera diffusée le 2 octobre à 22h30, s'intéresse au " grand détournement " de la formation professionnelle. Si quelques exemples révèlent des abus voire des escroqueries, le reportage peine à tenir sa promesse.

Un " Meetic de la formation professionnelle ". C'est en ces termes un peu pompeux que le site de la CGPME a été lancé en 2008. Objectif : informer les salariés sur leurs droits à la formation. La simple élaboration de ce portail d'informations très classique, intitulé Laformation-pro.com, a coûté la bagatelle de 678.000 euros à la centrale des patrons de PME. Il a été financé via des fonds provenant du Fongefor (Fonds de gestion paritaire de la formation professionnelle continue, organisme distribuant 0,75% de la collecte des OPCA aux confédérations professionnelles. [Une somme avoisinant les 30 millions d'euros ont été versés aux seules organisations représentatives en 2012 selon le site Pourseformer.] Trois ans plus tard, il n'est même plus consultable. Si les montants en jeu ont de quoi choquer, rien d'illégal : les sommes sont certes issues de la formation professionnelle mais destinées au financement du paritarisme.

L'affaire a d'ailleurs été éventée par Le Monde le 24 septembre. C'est par ce morceau de choix que l'émission Cash Investigation, diffusée le 2 octobre en deuxième partie de soirée et consacrée à la formation professionnelle, veut frapper fort. Facture en main, le journaliste tente - en vain - d'obtenir des précisions de la part de Bruno Fuchs, communicant attitré de la CGPME à qui le site Web a été commandé. La séquence vire au burlesque lorsque le reporter de France 2 est mis à la porte du salon " Planète PME " après avoir questionné le patron d'Image & Stratégie. Quant à Jean-François Roubaud, président de l'organisation patronale interrogé par ailleurs, il avoue sans ciller qu'aucun appel d'offre n'a été passé pour ce marché. Et n'y voit aucun problème malgré les soupçons de surfacturation. Du pur Cash Investigation.

Autre perle : la constitution d'un organisme de formation par l'équipe de l'émission, en 10 minutes chrono. Le stage, intitulé " Grand reporter : réflexes et automatismes ", comporte comme principaux enseignements des exercices de Air Guitar et " une course en sac à patates " ! La société reçoit son numéro d'activité de la part des services de l'Etat, sésame pour

devenir prestataire. Une démarche purement déclarative. Devant cet exemple édifiant, Michel Sapin, le ministre du Travail et de la Formation professionnelle, rappellera un peu plus tard que les contrôles - 1 607 contrôles en 2012 dont 772 auprès de prestataires - ne peuvent être diligentés qu'a posteriori... Liberté d'entreprendre oblige.

Dernier moment éloquent, caractéristique d'une dérive sectaire dans le secteur : l'immersion dans une formation de " respiration holotropique " dispensée par l'entreprise Irett, dont l'agrément a été retiré récemment. A travers des images choc, on y découvre des pratiques douteuses, évoquant emprise mentale et manipulation. Certains participants, visages floutés, disent avoir financé leur stage via un DIF (Droit individuel à la formation) ou un CIF (Congé individuel de formation) mais, malheureusement, sans fournir d'explications sur le circuit de validation de ces financements. En 2012, sur 193 contrôles clos, 44 organismes de formation ont vu leur enregistrement (déclaration d'activité) annulé.

Malgré ces séquences plutôt réussies à base de caméras cachées et de réponses confuses (l'escroquerie présumée au sein de Jardiland est caractéristique), on peine cependant à comprendre le fil conducteur de l'émission. Il promettait de savoir où vont les 26 milliards d'euros annuels de la formation professionnelle et, surtout, pourquoi seulement 13 % de ce faramineux budget est à destination des demandeurs d'emploi. Las, le long reportage n'évoque ni le fléchage défailant des chômeurs vers les formations, ni l'impossibilité pour les agents de Pôle emploi de savoir si des formations qualifiantes, financées par les Régions, sont disponibles ou non. Ni même comment est réellement ventilé le budget formation des conseils régionaux...

L'émission s'attarde sur des questions finalement annexes comme celle, hors sujet, de la formation des élus politiques qui relève d'un autre circuit financier et réglementaire. Au final, le programme de France 2 loupe sa cible : les demandeurs d'emploi en manque d'information pour comprendre ce système si complexe.

Auteur : Manuel Jardinaud pour L'Entreprise.com, publié le 01/10/2013 à 15:34

En savoir plus sur http://lentreprise.lexpress.fr/formation/cash-investigation-sur-la-formation-professionnelle-rate-sa-cible_43352.html#2l2hhZ8eCOS2fdfl.99